Subvention Imagine'R 2026-2027

Le **forfait Imagine'R** est un abonnement d'**Île-de-France Mobilités** qui permet aux jeunes **jusqu'à 26 ans** de se déplacer de façon illimitée sur l'ensemble du réseau francilien, avec un **tarif préférentiel**.

Les **lycéens**, **étudiants**, **apprentis** et **alternants** peuvent recevoir une subvention de la **Brie Nangissienne** à hauteur de **50 % du reste à charge** du forfait Imagine'R.

La demande d'abonnement ou de renouvellement doit obligatoirement être faite à l'aide d'un formulaire papier disponible dans les agences commerciales des transporteurs, guichets services Navigo SNCF ou comptoirs RATP.
Le forfait ne peut pas être subventionné si la démarche est faite en ligne, et il existe deux cas de figure :

- Si c'est une **première demande ou un renouvellement sans subvention antérieure**, le dossier est à retirer dans une agence Imagine'R (09 69 39 22 22).
- Si vous avez **déjà bénéficié de la subvention en 2025-2026**, le secrétariat de la Brie Nangissienne a reçu votre formulaire papier.

Pièces justificatives à joindre au formulaire IMAGINE'R

Les pièces justificatives demandées pour une souscription ou un renouvellement :

- **Photo d'identité récente** du titulaire, de face, tête nue, sur fond neutre, et de format 35 x 45 mm (pour la souscription uniquement).
- **Justificatif d'inscription ou de scolarité**,

Pour le forfait Imagine'R Etudiant : doit être en français, mentionnant les noms/prénoms et l'année scolaire en cours.
Pour les lycéens, le document sera à transmettre sur l'espace Mobilité Île-de-France, à la rentrée.

- **Notification de bourse** ou simulation pour les étudiants et lycéens qui en bénéficient.
- **Contrat employeur** (signé de toutes les parties) en cas d'apprentissage.

Période de dépôt des dossiers

Du lundi **29 juin** au mardi **31 décembre 2026**, aux jours suivants :
lundi *(9 h à 12 h 30 - 14 h à 17 h)*, mercredi *(14 h à 17 h)*, et vendredi *(9 h à 12 h)*.

Communauté de Communes Brie Nangissienne
brienangissienne.fr